

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



Transparence-Equité-Probité.

ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 304/2025

A LA SOCIETE CONGO ENTREPRISE SARLU

Après avoir reçu le contrat du marché n° 007/CNREDD/ING/11/2025, conclu avec la Coordination Nationale CNREDD, pour un montant total hors taxe dollars américains douze mille soixante-huit, nonante-sept centimes (USD 12 068,97) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre-vingt-quatre, quarante-huit centimes (USD 84,48), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 26/11/2025

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Mr. Claude KAYEMBE
Directeur Général